

Ref : ES AN 1/6 – 0398

le 14 juin 2005

Objet : **Quinzième Réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en oeuvre (APIRG/15) - (Nairobi, Kenya, 26 – 30 septembre 2005)**

Suite à donner: Prière de donner suite aux paragraphes 5 et 6 le plus tôt possible, mais pas plus tard que le 31 Août 2005

Madame/Monsieur,

1. J'ai l'honneur de vous faire savoir que, suite à l'aimable invitation des autorités de l'aviation civile du Kenya, le Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en oeuvre (APIRG) tiendra sa **quinzième** réunion à **Nairobi** du **26 au 30 Septembre 2005**. Vous trouverez respectivement aux **Annexes A et B** à la présente lettre le Projet de l'Ordre du jour assorti de notes explicatives et le Bulletin des renseignements généraux (IP/1). Les travaux se dérouleront en Anglais et en Français et la documentation de la réunion préparée par le Secrétariat sera disponible dans ces deux langues. J'ai donc le plaisir d'inviter votre Administration à prendre part à ces assises.

2. Vous vous rappelez certainement qu'à sa quatorzième réunion, le Groupe APIRG a adopté un certain nombre de décisions et de conclusions. Le rapport sur les travaux de cette réunion vous a été transmis par le Directeur Régional de l'OACI de votre région. Par la suite, diverses mesures ont été prises par la Commission de Navigation Aérienne et le Conseil de l'OACI, ces mesures étant reflétées dans nos lettres T17/6.11 – 1570 du 23 Décembre 2003 et ES AN 1/6-0140 du 1^{er} Mars 2004.. Parmi les sujets d'importance de l'ordre du jour, la réunion fera le point des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Décisions et Conclusions d'APIRG/14, sans oublier les recommandations de la 7ème Réunion Régionale de Navigation Aérienne (AFI/7) qui attendent toujours d'être mis en oeuvre, ainsi que les recommandations pertinentes formulées en 2003 par la 11^{ème} Conférence de Navigation Aérienne.

3. Le Conseil de l'OACI et la Commission de Navigation Aérienne avaient, par le passé, souligné qu'il était nécessaire et indispensable que les membres des organes de

l'OACI s'efforcent de s'acquitter de leurs obligations en assistant aux réunions de leurs organes respectifs. Ils ont donc félicité les membres de l'APIRG ainsi que les Etats de la région pour leur assiduité aux réunions du Groupe. Il y a lieu par conséquent d'espérer que tous les membres d'APIRG assisteront à sa prochaine réunion. Vous trouverez à l'**Annexe C** la liste des membres d'APIRG telle qu'approuvée par le Conseil de l'OACI. Toutefois, les Etats qui ne sont pas membres du Groupe, mais qui s'intéressent de près aux questions à traiter, pourront eux aussi, s'ils le souhaitent, prendre part aux travaux de la réunion.

4. La documentation à utiliser par la réunion sera rédigée sur la base des rapports de réunions des organes auxiliaires du Groupe, à savoir la sixième réunion du Sous-Groupe de Planification Opérationnelle d'Aérodrome (AOP/SG/6), la huitième réunion du Sous-Groupe des Services de la Circulation Aérienne (ATS/AIS/SG/8) qui englobe aussi l'Equipe de Travail RVSM/RNAV/RNP, la première réunion du Sous-Groupe Communications, Navigation, Surveillance (CNS/SG/1), l'Equipe de Travail établie par l'APIRG sur la mise en oeuvre du GNSS et la septième réunion du Sous-Groupe de Météorologie Aéronautique (MET/SG/7). Certains de ces rapports ont déjà été transmis aux Etats par l'entremise des Directeurs Régionaux de l'OACI compétents et sont déposés aux sites respectifs de l'internet des Bureaux Régionaux de l'OACI dans la région AFI. **Etant donné que la disponibilité des exemplaires de ces rapports sera très réduite lors de la réunion, il est vivement demandé aux membres d'APIRG ainsi qu'à tous les autres participants de bien vouloir apporter leur propre jeu de documents à la réunion.** Au fur et à mesure qu'elle sera disponible, la documentation de la réunion sera placée au site internet de l'OACI qui est le suivant: <http://www.icao.int/wacaf> et <http://www.icao.int>

5. Ceux qui ont l'intention de présenter des notes de travail (WPs) et/ou des notes d'information (IPs) devraient veiller à ce que celles-ci parviennent au Secrétariat avant le 17 août 2005 et, si possible, en français et en anglais. Ces notes (WPs/IPs) devraient également, dans la mesure du possible, être transmises par courrier électronique (email) de préférence afin de faciliter et d'accélérer leur reproduction. Les notes de travail ou d'information reçues après cette date seront distribuées uniquement dans la langue dans laquelle elles auront été reçues.

6. Je vous prie de bien vouloir confirmer votre participation à la quinzième réunion du Groupe APIRG le plus tôt possible et, en tout état de cause, **avant le 31 Août 2005**, en indiquant clairement les nom et fonction des participants délégués par votre Administration. Etant donné les mesures strictes de sécurité en application dans le Complexe des Nations Unies à Nairobi, je vous conseille vivement de remplir le formulaire de désignation (Appendice D) ci-joint pour les participants désignés par votre Administration en prenant soin de fournir les renseignements demandés, ceci pour ne pas compliquer l'octroi des autorisations d'entrée dans le complexe.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur Régional

Lot Mollel

- P.J.:** - *Annexe A : Ordre du jour provisoire et Notes explicatives*
- *Annexe B : Renseignements généraux et liste des hôtels*
- *Annexe C : Liste des membres d'APIRG ;*
- *Annexe D : Formulaire de désignation.*



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

QUINZIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG/15)

(Nairobi, Kenya, 26 – 30 septembre 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Présenté par le Secrétariat)

- Point 1 de l'ordre du jour :** **Election du Président et des Vice-Présidents;**
- Point 2 de l'ordre du jour :** **Suite donnée par la Commission de Navigation Aérienne et le Conseil au rapport de la 14^{ème} réunion d'APIRG;**
- Point 3 de l'ordre du jour :** **Examen et suite donnée aux conclusions et décisions d'APIRG/14 ainsi qu'aux recommandations en suspens de la 7^{ème} réunion régionale de navigation aérienne (AFI/7);**
- Point 4 de l'ordre du jour :** **Questions relatives à la Navigation Aérienne:**
- 4.1 Exploitation Technique des Aérodrômes;
 - 4.2 Communications, Navigation et Surveillance;
 - 4.3 Gestion du Trafic Aérien (ATS, AIS & SAR);
 - 4.4 Météorologie Aéronautique;
- Point 5 de l'ordre du jour :** **Carences dans le domaine de la Navigation Aérienne :**
- 5.1 Stratégie commune pour résoudre le problème des carences affectant la sécurité ;
 - 5.2 Liste des carences dans le domaine de la Navigation Aérienne.
- Point 6 de l'ordre du jour :** **Examen des Faits Nouveaux Significatifs dans le Domaine de la Navigation Aérienne**
- 6.1 Suite donnée aux résultats de la 11^{ème} Conférence de Navigation Aérienne ;
 - 6.2 Résultats de la 35^{ème} Session de l'Assemblée en ce qui concerne les questions relatives à la Navigation Aérienne ;
 - 6.3 Prochaine réunion ALLPIRG ;

Point 7 de l'ordre du jour : Coordination Interrégionale :

- 7.1 Douzième réunion de coordination SAT (SAT/12) ;
- 7.2 Réunion de coordination ATM/CNS entre les régions AFI et MID ;

Point 8 de l'ordre du jour : Futur Programme de Travail d'APIRG;

Point 9 de l'ordre du jour : Divers.

— — —

NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour: Election du Président et des Vice-Présidents de la réunion

Au titre de ce point, la réunion procèdera, le cas échéant, à l'élection du Président et des Vice-Présidents conformément aux dispositions de la 2^{ème} Partie, paragraphe 3.1.1 et de la 3^{ème} Partie, paragraphes 6.1 et 6.2 du Manuel de Procédure d'APIRG.

Point 2 de l'ordre du jour: Suite donnée par la Commission de Navigation Aérienne et le Conseil au rapport de la 14^{ème} réunion d'APIRG.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera la suite donnée par la Commission de Navigation Aérienne et le Conseil de l'OACI au rapport de la 14^{ème} réunion d'APIRG.

Point 3 de l'ordre du jour: Examen et suite donnée aux Conclusions et Décisions d'APIRG/14 ainsi qu'aux recommandations en suspens de la 7^{ème} réunion régionale de navigation aérienne (AFI/7).

Sous ce chapitre, la réunion examinera l'état de mise en oeuvre de toutes les Conclusions et Décisions d'APIRG/14, y compris les recommandations de la 7^{ème} réunion régionale de navigation aérienne (AFI/7). Elle procèdera également à la réintégration des conclusions et décisions qui sont toujours en vigueur, et examinera les recommandations pertinentes issues de la 11^{ème} Conférence de Navigation Aérienne (2003).

Point 4 de l'ordre du jour: Questions relatives à la Navigation Aérienne

Sous ce point, la réunion examinera et prendra des mesures sur les derniers rapports de réunions des organes auxiliaires d'APIRG, notamment le sous-groupe AOP, le sous-groupe ATS/AIS/SAR qui englobe l'équipe de travail RVSM, le sous-groupe CNS qui incorpore également l'Equipe de Travail sur la mise en oeuvre du GNSS, et le sous-groupe MET. Des débats seront également consacrés aux effets produits par les conclusions de la 11^{ème} Conférence de Navigation aérienne.

Point 5 de l'ordre du jour: Carences dans le domaine de la navigation aérienne en région AFI

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera, Etat par Etat, la liste consolidée des carences qui constituent un obstacle majeur à la fourniture

de services de navigation aérienne efficaces. Le Groupe discutera également des modalités de mise en oeuvre de la nouvelle stratégie unifiée en vue de résoudre le problème des carences susceptibles d'envenimer la sécurité.

Point 6 de l'ordre du jour : Examen des Faits Nouveaux Significatifs dans le Domaine de la Navigation Aérienne

Au titre de ce point, le Groupe débattera la suite réservée aux résultats de la 11^{ème} Conférence de Navigation Aérienne ainsi qu'aux résolutions en rapport avec la navigation aérienne qui ont été adoptées par la 35^{ème} Session de l'Assemblée. Le Groupe saisira également cette occasion pour examiner les questions qui s'inscrivent plutôt dans le cadre des compétences de la prochaine réunion ALLPIRG.

Point 7 de l'ordre du jour: Coordination Interrégionale

Le Groupe régional examinera ici les résultats de la 12^{ème} réunion informelle de coordination SAT, l'aboutissement des discussions de la réunion de coordination ATM/CNS des régions AFI et MID, ainsi que les questions diverses de coordination interrégionale.

Point 8 de l'ordre du jour: Futur Programme de Travail d'APIRG

Sous ce point de l'ordre du jour, le Groupe établira son futur programme de travail, fixera l'ordre de priorité aux tâches lui imparties et élaborera le calendrier de sa prochaine réunion ainsi que celui de ses organes auxiliaires.

Point 9 de l'ordre du jour: Divers

La réunion examinera, sous cette rubrique, toute autre question non traitée au titre des points susmentionnés.



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
QUINZIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG/15)

(Nairobi, Kenya, 26 – 30 septembre 2005)

BULLETIN D'INFORMATION

1. LIEU DU SEMINAIRE

1.1 La séminaire se tiendra dans la salle de Conférence de l'OACI au Block I du Complexe des Nations-Unies à Nairobi (UNON) à Gigiri sur Limuru Road à environ 20 km du centre ville. Une carte du Complexe de l'UNON se trouve sur le site <http://www.unon.org>, cliquer sur « UNON Complex Facilities », puis sur « View UNON MAP ».

1.2 La séance d'ouverture est prévue à 0930 heures le lundi 26 février 2005.

1.3 Le Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) est situé dans le Complexe des Nations Unies au Block I. Les horaires du Bureau régional sont de 0800 à 1630. Les contacts du Bureau ESAF sont :

Téléphone : (254 20) 62 23 95/96
Fax : (254 20) 62 30 28 ou 62 10 92
Internet : icao@icao.unon.org

1.4 Inscription

L'inscription des participants se fera de 0815 heures à 1000heures.

2. HÔTELS

2.1 Les participants sont priés de faire eux-mêmes les réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés est ci-jointe. Les participants devraient signaler qu'ils vont participer à une réunion de l'OACI au moment de faire leur réservation. Des informations supplémentaires sur les hôtels se trouvent sur le site <http://www.unon.org>, cliquez sur « Places to stay ».

3. VISA

3.1 Tous les voyageurs arrivant au Kenya doivent se munir d'un passeport en cours de validité. Les visas d'entrée au Kenya ne sont pas requis pour les personnes originaires de certains pays. Les participants sont donc conseillés de s'assurer si oui ou non ils sont dispensés d'obtenir le visa d'entrée au Kenya. Ceux qui ne le sont pas doivent entreprendre bien avant les démarches d'obtention du visa auprès des Ambassades ou Hauts Commissariats du Kenya, qui leur accorderont les visas après la présentation des documents attestant que les candidats sont désignés comme représentants à une réunion particulière de l'ONU devant se tenir à Nairobi. Dans les pays où l'Ambassade ou le Haut Commissariat du Kenya n'existe pas, l'Ambassade ou le Haut Commissariat britannique qui en général représente le Kenya sera en mesure d'accorder les visas.

4. TRANSPORT

4.1 L'Aéroport International Jomo Kenyatta est situé à 16 kilomètres (20 minutes de route en voiture) du centre de la ville. Les taxis sont à tout moment disponibles. Le prix de transport en taxi, de l'aéroport au centre ville est approximativement de 1400 KShs. Il est toutefois conseillé de se mettre d'accord sur le prix de la course avant de prendre le taxi. Il est aussi sage de s'assurer que le taxi appartient à une compagnie de bonne réputation. Certains hôtels assurent un service de transfert aéroport/centre ville. Il faudrait demander la disponibilité de ce service lors de la réservation.

4.2 Le transport public n'est pas réellement disponible et ne doit sûrement pas être utilisé aux heures de pointe étant donné qu'il est sollicité au-delà de sa capacité.

Transport aller/retour au Bureau ESAF

4.3 Le transport au Bureau ESAF sera assuré à tous les participants. Le bus partira chaque jour à **08:00 heures** de l'Hôtel SixEighty pour Gigiri. Il est entendu que les délégués résidant dans les autres hôtels se rendront au SixEighty avant cette heure.

5. CLIMAT

5.1 Au mois de septembre la température moyenne minimale est de 10°C et la température moyenne maximale est de 24°C. L'humidité moyenne relative est de 66 pour cent. Le mois de septembre est relativement sec.

6. SÉCURITÉ

6.1 Il est conseillé de visiter le site <http://www.unon.org>, cliquez sur « Security Advice » pour consulter les derniers conseils en sécurité. Les participants devront retirer leur badge au poste de sécurité à l'entrée du complexe de l'UNON afin de pouvoir être admis dans le campus. Il est donc important que le Bureau OACI soit avisé le plus tôt possible des noms des participants.

7. SANTÉ

7.1 Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune en cours de validité est obligatoire pour tous les voyageurs âgés de plus de 1 an originaires des régions infectées. Il est toutefois conseillé que tous les visiteurs se fassent vacciner 10 jours avant leur départ, car une épidémie de fièvre jaune a récemment surgi dans certaines régions du Kenya. Il est conseillé de visiter le site web de l'Organisation Mondiale de la Santé : <http://www.who.int/ith/> pour des renseignements sur le Kenya.

8. MONNAIE

8.1 Les banques commerciales et les bureaux de change privés offrent les services de change. La plupart des banques sont ouvertes de 9h00 à 10h00 du lundi au Vendredi et de 9h00 à 11h00 tous les premiers et derniers samedi du mois. Il y a aussi un certain nombre de bureaux de change au centre ville. Pour ceux qui auraient immédiatement besoin de la monnaie Kényane à leur arrivée, ils pourront changer leurs devises aux banques en place à l'Aéroport Jomo Kenyatta, qui ouvrent chaque jour de 7h00 du matin à minuit.

8.2 Le taux de change du shilling Kényan est déterminé par la transaction interbancaire; il est soumis aux fluctuations quotidiennes. Au mois de juin 2005, le taux moyen d'échange de 1 dollar américain est de 76 Kshs.

8.3 Il existe une succursale de banque au Complexe des Nations Unies de Gigiri.

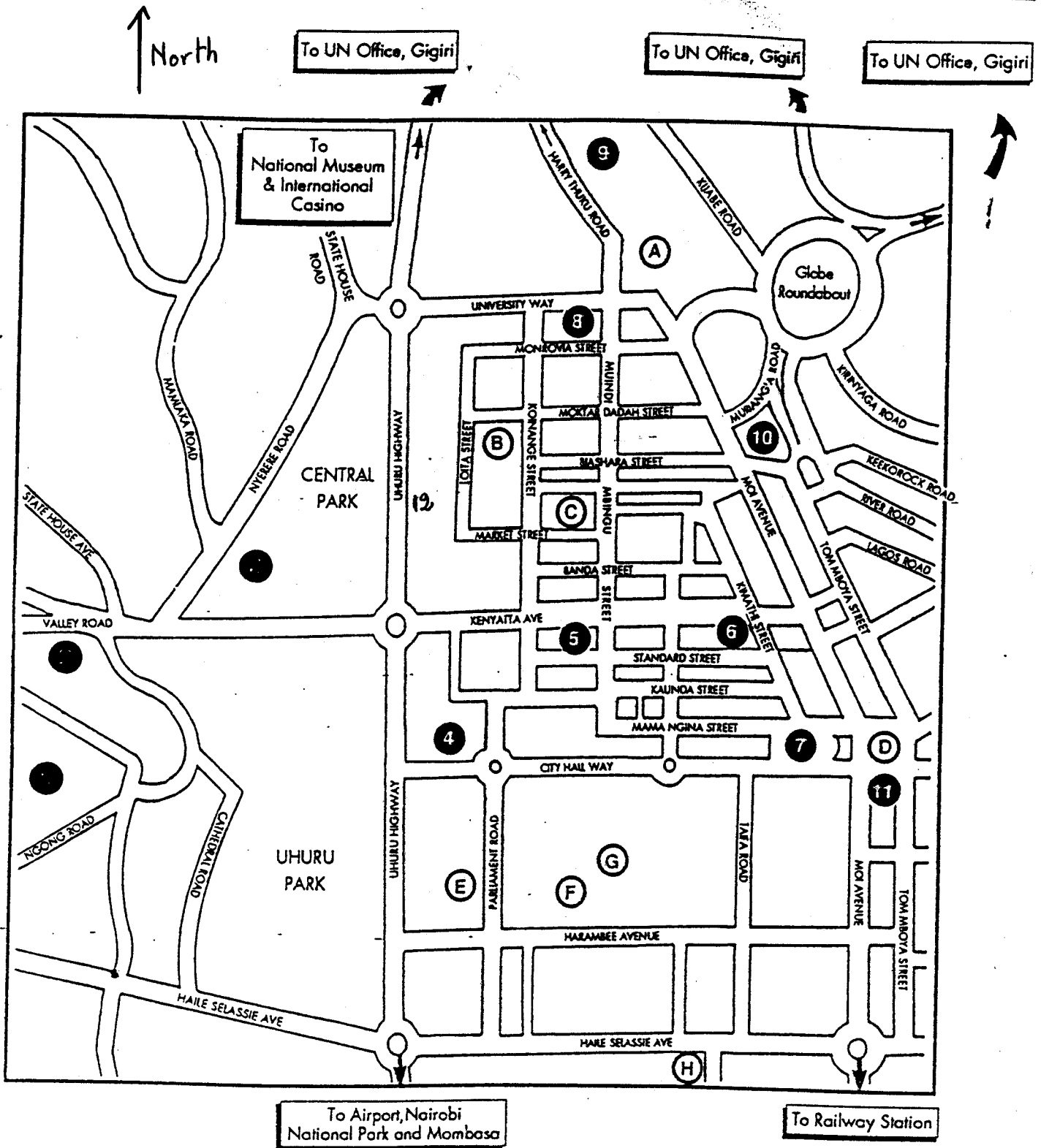
8.4 Au départ de Nairobi, les délégués devront payer la taxe d'embarquement de l'aéroport fixée à 20 dollars américains en monnaie locale ou en devises équivalentes, si elle n'a pas été incluse dans le prix du billet d'avion.

LISTE DES HÔTELS/PRIX

HOTELS	RATES TARIFS US \$	ADRESSE	TELEFAX NO.	TELEPHONE	Email
Intercontinental Hotel	89.00 Single (SBB) 109.00 double (DBB)	Cr. City Hall Way, Uhuru Highway	(254 20) 320000030 32000 036	(254 20) 32000000 or 254 20 32000 210	nairobi@interconti.com
Holiday Inn	113.00 (SBB) incl. 150.00 (DBB)	Cor. Parklands Road and Mpaka Lane	254 2 748823	254 2 740920/1 740906	Mayfair@africaonline.co.ke
SixEighty Hotel	50.00 (SO) 80.00 (BO)	Cr. Muindi Mbingu Street/Kenyatta Avenue	(254 20) 343875 218314	(254 20) 315680	info@680-hotel.co.ke
The Stanley	95.00 Deluxe Rm (Single or Double (BO)) 140.00 Club Rm (Single or Double (BO))	Cr. Kenyatta Avenue/Kimathi Street	(254 20) 229388	(254 20) 228830	reservations@thestanly.sarova.co.ke
			Reserv. 254 20 715566	Reserv. 254 20 713333	
Hilton Hotel	80.00 (SBB) incl. 100.00 (DBB) incl.	Mama Ngina Street	(254 20 250099 or 226477	(254 20) 250000	hilton@africaonline.co.ke
Nairobi Safari Club	100.00 (SUB) 110.00 (DUB)	University Way/Koinange Street	(254 20) 331201	(254 20) 251333	nsclub@africaonline.co.ke
Meridian Court Hotel	41.00 (SO) 55.00 (DO)	Murang'a Road, off Moi Avenue	(254 20) 333658	(254 20) 333916	info@meridianhotelkenya.com www.meridianhotelkenya.com
Landmark Hotel	98.00 (SBB) 117.00 (DBB)	Chiromo Road, Westlands	(254 20) 448977	(254 20) 448713/-7	Reservations@sarova.co.ke
Grand Regency	95.00 (SB) + 28%taxes 110.00 (DBB)	Loita Street	254 (20) 217120	(254 20) 228820	
Ambassador Hotel	45.00(SB) 60.00(DB)	Moi Avenue	(254 20) 336860	(254 20) 336809	

Tariffs pouvant changer sans préavis. DBB = Double & Petit déjeuner, SBB = Single & Petit déjeuner, SO = Single seulement; DO = Double seulement SBO = Suite seule. Tariffs en Dollars US. Transport sera disponible chaque jour à partir de 0830 H (voir paragraphe 4.3).

CENTRAL NAIROBI



Hotels

- 1 Fairview Hotel
- 2 Panafic Hotel
- 2 Nairobi Serena Hotel
- 4 Intercontinental Hotel
- 5 680 Hotel
- 6 New Stanley Hotel
- 7 Hilton Hotel
- 8 Nairobi Safari Club
- 9 Norfolk Hotel
- 10 Meridian Court Hotel
- 11 Ambassador Hotel
- 12 Grand Regency

Government and other main buildings

- A Central Police Station
- B Kenya Airways Terminal
- C City Market
- D National Archives
- E Parliament Buildings
- F Ministry of Foreign Affairs
- G Kenyatta International Conference Centre
- H General Post Office

MEMBRES DU GROUPE APIRG

1. Afrique du sud
2. Algérie
3. Angola
4. Cameroun
5. Cap Vert
6. Congo
7. Côte d'Ivoire
8. Egypte
9. Espagne
10. Erythrée
11. Ethiopie
12. France
13. Gabon
14. Ghana
15. Guinée
16. Kenya
17. Lesotho
18. Malawi
19. Mali
20. Maroc
21. Mauritanie
22. Niger
23. Nigéria
24. Ouganda
25. Sénégal (également représentant de la Gambie)
26. Soudan
27. Tanzanie
28. Tchad
29. Togo
30. Tunisie
31. Zambie

ASECNA
IATA
IFALPA



Organisation de l'Aviation Civile Internationale

QUINZIEME REUNION DU GROUPE DE PLANIFICATION ET DE MISE
EN OEUVRE DE LA REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN (APIRG/15)
(Nairobi, Kenya, 26-30 septembre 2005)

FORMULAIRE DE DESIGNATION

Prière de bien vouloir remplir ce formulaire et le transmettre à l'OACI, Nairobi (Fax:
+254 20 623028/621092 ou Email: icao@icao.unon.org)

Nom:

Poste occupé/Fonction:

Gouvernement/Organisation:

Adresse:

Ville:

Pays:

Téléphone:

Fax:

Email:
